

Règlement de la consultation

1- Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'organisation et l'animation des accueils de loisirs sans hébergement pour les quatre premières semaines complètes des vacances d'été des années 2018 à 2020.

2- Mode de consultation

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée (article 27 et 59 du décret du 29 mars 2016).

3- Variantes

Les variantes ne sont pas acceptées

4- Lots

Le marché est alloté en 8 lots (voir carte jointe au dossier).

5- Délai et validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de remise des offres. Durant ce délai, le soumissionnaire reste engagé par son offre.

6- Visites et demandes d'information

Le candidat peut demander à visiter les locaux mis à disposition par les communes pour les accueils de loisirs sans hébergement.

Pour tout renseignement concernant le présent marché, le candidat est invité à contacter la coordinatrice enfance jeunesse de la communauté de communes du val de l'Oise (Hélène BUFFET HIERNAUX Tél 03 23 66 73 17, courriel : h.hiernaux@ccvo.fr).

7- Présentation des candidatures et des offres

Les offres des soumissionnaires seront entièrement rédigées en langue française.

Le marché est passé pour une durée de trois ans. Les candidats peuvent ajuster leur proposition sur les trois années. Il est cependant demandé que les données soient cohérentes sur la totalité du marché.

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

- la convention signée,
- la grille de notation, renseignée et signée,

- le projet éducatif en vigueur,
- une note pédagogique sur les objectifs de l'action et les moyens mis en œuvre
- les budgets prévisionnels de l'action (2018, 2019 et 2020),
- les références du candidat,
- présentation de l'organisme,
- un relevé d'identité bancaire,

8- - Critères de sélection

Valeur technique de l'offre (100%), appréciée au vu des critères suivants

- Le service rendu aux familles (40%)
- Qualité de l'offre (40%)
- Références du prestataire (20%)

9- Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres doivent être remises, sous format papier, à la communauté de communes du val de l'Oise route d'Itancourt 02 240 MEZIERES SUR OISE.

10- Date de réception

La date limite de réception des offres est fixée au 16 juin 2017 à 12h.